**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

**Herausgeber:** Office national suisse du tourisme

**Band:** 44 (1984)

**Rubrik:** Divers secteurs de propagande

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Transports

## Chemins de fer fédéraux

Avec 3734 millions de francs, les produits totaux dépassent de 123 millions ou 3,4% les comptes 1983 et de 65 millions ou 1,8% le budget 1984. Les trafics voyageurs et marchandises ont procuré au total 76 millions de francs de plus que l'année précédente.
En *trafic voyageurs,* les produits se sont élevés à 1119 millions de francs, soit un accroissement de 31 millions ou de 2,9%. Une augmentation de 5% est enregistrée en service intérieur contre 1,6% dans le service international. 217,9 millions de voyageurs ont été transportés, soit une légère augmentation de 0,3%. En trafic intérieur, le nombre de voyageurs a quelque peu progressé de 0,8%, alors qu'il a regressé de 3,8% en trafic international.
Plusieurs nouveautés ont influencé favorablement le développement du trafic et des recettes:

- La relation par TGV Lausanne–Paris (700 000 voyageurs), la mise en circulation de nouvelles voitures unifiées du type IV, les billets pour minigroupes, les abonnements généraux au porteur, l'engagement de voitures spéciales, les Bagages-Fly également pour les vols charter, la location de voitures à la gare.

Certaines offres particulièrement importantes pour le tourisme appellent les commentaires suivants:

- Les recettes du trafic de groupes, fortement menacé par la concurrence des cars, ont pu être augmentées de 3,8%.
- Ventes d'abonnements ½-prix: Elite 170 000 (+11%), Senior 338 000 (–2%), Junior 134 000 (–1%).
  Viennent s'ajouter 686 000 cartes journalières pour abonnements ½-prix (–36%). Le recul de la vente des cartes journalières résulte largement de la constitution de réserve à l'occasion de la précédente adaptation tarifaire.
- La vente des abonnements généraux se maintient: 22 000 (–1%). Il a été dénombré 780 abonnements généraux au porteur nouvellement créés, dont 225 déjà pour 1985.
- La vente de l'abonnement international Inter-Rail pour les jeunes (1983 = 245 000) a régressé dans la plupart des pays. En Suisse, elle s'est à peu près maintenue au niveau de l'année précédente avec 11 720 abonnements.
- La nouvelle carte internationale complémentaire à l'abonnement ½-prix pour seniors (RES) a remporté un succès: vente globale près de 200 000, dont 12 600 en Suisse.
- Développement réjouissant de la vente de la Carte suisse de vacances: 59 400, soit plus 9%, Amérique du Nord seulement: +50%.
- La vente d'offres forfaitaires par les gares (Frantour, Railtour, Découverte d'une ville suisse, Flâneur suisse, etc.) a augmenté de 60%, pour atteindre le chiffre de 56 000. L'utilisation du chemin de fer à destination et au départ des aéroports est de plus en plus reprise dans les voyages fortaitaires aériens.
  180 000 enregistrements de Bagages-Fly ont été effectués (+19%).
- Le trafic de vacances organisé à longueur de saison par des organismes de voyages allemands, néerlandais et belges à destination ou en transit par la Suisse est toujours soumis à la forte pression de la concurrence des cars.
- Le trafic Eurail en provenance d'outre-mer s'est développé avec succès. Grâce au développement économique favorable aux USA et au blocage des prix en dollars US, la barre des 300 000 Eurailpass et Eurail Youthpass vendus a été atteinte pour la

première fois (+12%). Les recettes en francs suisses ont fortement augmenté grâce au taux de change élevé du dollar.
- La campagne du Jeûne fédéral 1984 – plus de 192 000 cartes journalières à 5 francs – a provoqué une affluence extraordinaire de voyageurs.

## Union suisse des entreprises de transports publics (UST)

Les résultats définitifs pour les entreprises de transports affiliées à l'UST ne sont pas encore disponibles au moment de rédiger ce rapport. Au vu des estimations, les recettes totales des *chemins de fer publics* devraient s'élever à environ 610–620 millions de francs pour 1984. L'évolution des fréquences et des recettes pour ce groupe d'entreprises est restée stationnaire, en très légère augmentation par rapport à 1983.
Pour les *remontées mécaniques* (trains à crémaillère, transports à câble et téléskis), on peut estimer le chiffre d'affaires total à 600 millions de francs environ pour l'année sous revue. Par rapport à 1983, cela représente une stagnation. Les fréquences ont même reculé dans nombre d'entreprises. La cause de cette évolution devrait être recherchée particulièrement dans les conditions météorologiques défavorables autant aux sports d'hiver qu'aux excursions d'été. La majorité des transports hivernaux a pâti de chutes de neige très abondantes en février et de manque de neige excessif en décembre.
Pour les entreprises concessionnaires de navigation sur les lacs suisses, le temps estival défavorable a eu des conséquences négatives. Par rapport à 1983, les fréquences ont diminué; avec environ 44 à 45 millions de francs, les recettes ont légèrement reculé ou ont été stationnaires.

## Poste, téléphone, télégraphe

En 1984, la *demande de services des PTT* a continué de progresser. Le trafic a augmenté de 2,7% au total, 1,3% pour la poste, malgré le relèvement des tarifs, 3,7% pour les télécommunications.
La *révision tarifaire* réalisée en mars 1984 fait partie d'un ensemble de mesures destinées à consolider le budget des PTT afin que cette entreprise publique puisse accomplir sa tâche et innover. Dans le domaine de la poste, les taxes intérieures inchangées depuis environ huit ans ont été adaptées au renchérissement; dans le secteur des télécommunications, les taxes des conversations téléphoniques en Suisse ont augmenté, alors que le trafic international a connu d'importantes baisses de tarif.
Des services PTT fonctionnant bien et aux techniques de pointe sont très importants pour l'économie et le tourisme. Pour cette raison, l'entreprise des PTT s'est efforcée en 1984 également de mettre à profit l'*évolution technologique* pour satisfaire de façon moderne les besoins de la clientèle. Ainsi, dans le trafic des paiements postaux, elle a mis en place les procédés automatisés, axés sur le traitement électronique des données de plus en plus répandu dans le monde des affaires. Dans le *domaine des télécommunications,* les PTT ont poursuivi la mise sur pied de leurs réseaux et complété l'offre de leurs appareils – dont un téléphone sans fil. Avec le début de la réalisation du système intégré de télécommunications IFS et le développement de la technique des fibres de verre, de vrais jalons ont été posés pour l'introduction des systèmes de communications les plus modernes attendus par les clients.
Le *service postal des voyageurs* a transporté 67,5 millions de passagers ou 1,4% de plus qu'en 1983. Comme c'est le cas depuis des années, le trafic touristique est resté stationnaire, tandis que la demande de transports régionaux et locaux a augmenté. L'offre sensiblement plus étoffée du service des voyageurs en raison de l'horaire cadencé des chemins de fer s'est maintenue dans une large mesure. A fin 1984, le réseau du service postal des voyageurs comprenait 628 lignes (+5) d'une distance totale de 8083 km (+77 km) et un parc de 1473 voitures de transport (+10). L'augmentation des recettes en 1984 n'a

malheureusement pas suffi pour compenser l'accroissement des frais, de sorte que le déficit important du service des voyageurs (1983: 104 millions de francs) à la charge de l'entreprise des PTT a continué de croître. Toutefois, l'élévation des tarifs prévue pour 1984 n'est pas intervenue pour ne pas nuire à l'attrait des transports publics. Cependant, le développement financier insatisfaisant du service des voyageurs a incité l'entreprise des PTT à introduire des mesures de marketing, destinées à augmenter l'efficacité et à réduire les frais; elle a également fait appel à un expert indépendant pour réviser toute l'infrastructure technique automobile.

## Route

En 1984, le réseau des routes nationales en service a atteint une longueur de 1263,5 km; 165,4 km supplémentaires sont actuellement en construction. Il faut ajouter environ 19000 km de routes cantonales et quelque 50000 km de routes communales.
A fin septembre, 3119073 véhicules à moteur au total étaient en circulation: soit environ 45000 unités ou 1,5% de plus qu'en septembre 1983. En moyenne, la proportion est de 394 voitures de tourisme pour 1000 habitants (1983: 392).
Au total 54,2 millions de voitures de tourisme étrangères ont passé la frontière suisse (1983: 51,2 millions). Dans le trafic journalier, les douanes ont enregistré 17,3 millions de passages (1983: 16,6 millions) de travailleurs frontaliers et 36,9 millions de voitures de tourisme (1983: 34,6 millions). En outre, en 1984, 169480 autocars étrangers ont passé les frontières avec 6170000 personnes.

## Trafic aérien

En 1984, les compagnies d'aviation suisses et étrangères ont transporté 14818813 passagers sur les vols de lignes et dans le trafic de navette ou à la demande à destination et au départ de la Suisse ainsi qu'en transit. (1983: 14285397, trafic des compagnies suisses à l'étranger y compris). Le trafic de lignes a englobé 197086 (191551) vols d'étape avec 12609522 (12353672) passagers, le trafic de navette ou à la demande, sans compter les vols d'hélicoptères, a représenté 39494 (36165) étapes avec 2209291 (1931725) passagers.
Dans les aéroports, on a enregistré les nombres de passagers suivants: (transit inclus): Bâle 960000 (906000), Berne 53000 (49000), Genève 4912000 (4747000), Lugano 111000 (86000) et Zurich 9054000 (8616000).
En 1984, Swissair a transporté sur l'ensemble de son réseau de lignes 7074131 passagers. En 1983, 7177407 passagers avaient utilisé les services de notre compagnie nationale, soit 1% de plus qu'en 1984. Dans le trafic des marchandises, Swissair a traité 240105 tonnes de fret et 19105 tonnes de poste, soit des hausses de 15% et 7% respectivement par rapport à l'année précédente.
Avec sa flotte de 48 avions, Swissair a effectué 67621 vols (1983: 70006). Le taux d'occupation des sièges dans le trafic régulier est passé de 64% à 63%. Le coefficient moyen de chargement est resté inchangé à 64%.
La capacité offerte s'est élevée à 2,94 milliards de tonnes-kilomètres, soit 5% de plus que l'année précédente. La demande, également exprimée en tonnes-kilomètres, a également progressé de 5% et atteint 1,88 milliard. Alors que les tonnes-kilomètres vendues ont augmenté de 17% pour le fret et de 11% pour la poste, les tonnes-kilomètres-passagers utilisées sont restées au même niveau qu'en 1983. Il faut remarquer que l'introduction de trois classes, le 1er avril 1984, a permis d'améliorer la composition du trafic (First Class, Business Class, Economy Class).
Le réseau de lignes de Swissair mesurait 312542 kilomètres en juillet et desservait 98 villes dans 66 pays.
En 1984, *Balair* a débarqué et rembarqué 13886 touristes étrangers en provenance des USA (1983: 8060). 8202 (5285) venaient de New York, 3613

(2 775) de Los Angeles et pour la première fois 285 de San Francisco et 1 786 de Miami.
En 1984, sur son réseau national, *Crossair* a transporté au total 112 883 passagers (vols aller; 1983: 82 651), soit 56 025 (39 234) entre Zurich et Lugano, 32 339 (26 690) entre Genève et Lugano, 6 779 (5 301) entre Berne et Lugano, 6 972 (5 072) entre Zurich et Bâle et 10 768 (6 354) entre Bâle et Genève. Dans les autres pays d'Europe, Crossair a desservi dix destinations en 1984 et transporté sur ces lignes 173 798 passagers au total.

# Hôtellerie et restauration

## Société suisse des hôteliers (SSH)

Le nombre des membres de la Société suisse des hôteliers (SSH) a augmenté et atteint 3897 en 1984. Les établissements affiliés ont offert plus de 60% des lits d'hôtel en Suisse et ont enregistré presque les trois quarts des nuitées dans ce secteur d'hébergement. Les sections de la SSH sont maintenant au nombre de 84. L'hôtellerie peut se montrer satisfaite des résultats de cette année: ceux de 1983 ont été maintenus pour les hôtes suisses et le nombre des hôtes étrangers a augmenté, en particulier celui des Américains, mais également celui des Français et des Italiens. Ces augmentations ont compensé les nouveaux reculs des visiteurs allemands et néerlandais, ainsi que la diminution enregistrée pour la première fois depuis 1980 chez les Anglais. Ainsi, les Américains sont devenus les clients les plus importants après les Allemands pour l'hôtellerie suisse. D'autres données sur l'hôtellerie en 1984 figurent dans la partie statistique de ce rapport. Le maintien du nombre des nuitées ne doit pas faire oublier que la situation des recettes dans l'hôtellerie reste très problématique. Les chiffres d'affaires atteints et le cashflow obtenu sont toujours trop minimes pour augmenter la base du capital propre, et la possibilité d'acquérir des capitaux étrangers supplémentaires manque en raison de leur proportion trop élevée, de sorte que l'hôtelier ne peut guère faire les investissements nécessaires.
Si l'année 1983 se trouvait sous le signe du marketing – parution du manuel de marketing et lancement de séminaires de marketing – 1984 a été manifestement dominée par le début de la nouvelle période présidentielle et la révision de la classification des hôtels.
Après neuf ans de présidence, M. Peter Andreas Tresch a dû, selon les statuts, céder sa place à un successeur. Lors de leur assemblée à Bâle, les délégués ont choisi M. Carlo de Mercurio comme nouveau président. Outre son grand engagement pour la formation professionnelle, M. Carlo de Mercurio (président EUHOFA, président de l'école hôtelière de Lausanne, diverses commissions scolaires, etc.) est vice-président de la Fédération suisse du tourisme et membre de la Commission consultative du tourisme du Conseil fédéral. Ces charges et activités lui ont fait prendre conscience que les problèmes de l'hôtellerie dans notre pays doivent être vus sous un angle économique et social et ne pas se limiter aux particularismes de la branche.
En même temps que la nouvelle classification des maisons membres, on a procédé au renouvellement de la couverture du guide des hôtels et des marques de classification. Depuis le 1er décembre 1984, les étoiles d'or brillent sur fond blanc-bleu au-dessus des entrées d'hôtels. Dans les cas normaux, la classification est valable jusqu'en 1989.
L'objectif de cette révision visait à l'évaluation de chaque établissement sous forme de déclaration. La classification est intervenue sur la base du nombre de points obtenus ainsi que sur les normes minimales fixées par la SSH. L'idée de procéder à une nouvelle classification tous les cinq ans repose

sur l'obligation justifiée pour les propriétaires de réfléchir et de juger leur établissement, et de toujours adapter leur offre. Il est sans aucun doute important que le questionnaire et les normes minimales soient établies par des hôteliers pour des hôteliers. Tandis que dans d'autres pays, l'Etat fait en grande partie autorité, notre classification intervient toujours sur base privée.
Sur les 2668 hôtels SSH, 669 ont changé de niveau et 216 ont reçu une étoile de moins. Depuis le 1er décembre 1984, il existe en Suisse 93 5-étoiles, 428 4-étoiles, 942 3-étoiles, 602 2-étoiles, 275 1-étoile et 324 hôtels non classés; ils sont désignés par des autocollants correspondants.

## Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers comptait 23385 membres en 1984; ainsi, plus de 85% de tous les établissements helvétiques étaient réunis dans cette organisation patronale, la plus importante de la branche.
Comme on s'y attendait la restauration s'est souvent trouvée au centre des discussions publiques en 1984. Par suite de la discussion plus animée dans l'économie et la politique, les points faibles se prêtant aux attaques se sont multipliés également dans ce secteur. Des problèmes tels que fixation des prix, surveillance des prix par l'Etat, augmentation de la réglementation officielle, mise en danger de l'environnement ont davantage concerné les milieux de la restauration.
La conception poussée de la formation et de la formation continue de la Fédération des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a de nouveau tenu compte des exigences professionnelles accrues. Les propriétaires reconnaissent toujours en plus grand nombre que la formation continue est une condition nécessaire pour une activité couronnée de succès à long terme. Des efforts plus marqués ont été consentis encore une fois pour le recrutement de la relève. Il s'est agi de familiariser les élèves terminant leur scolarité primaire et d'autres intéressés avec le travail dans l'hôtellerie. L'orientation professionnelle organisée dans les régions, villes et localités helvétiques importantes a été très suivie.
La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a inscrit à son programme toute une série de prestations les plus diverses. Mentionnons ici le service d'intermédiaire et de conseil pour acquérir des immeubles. Sur demande de propriétaires d'immeubles hôteliers, il a permis de trouver des locataires ou des acheteurs valables.
En outre, l'accent a été mis sur la possibilité d'utiliser de manière adéquate la micro-électronique dans la restauration. Le bureau fiduciaire de la Fédération a élargi pour cette raison l'éventail de ses prestations. Il s'est agi en premier lieu de conseiller des hôteliers pour le choix du hard- et du software en leur donnant des explications de base et de les aider lors de l'introduction éventuelle d'un micro-ordinateur.

# Tourisme social

En premier lieu, mentionnons à nouveau ici l'étroite collaboration avec la Caisse suisse de voyage (reka), dans les organes de laquelle l'ONST est représenté depuis des années. A l'étranger, et surtout en Europe pour des motifs économiques, nos agences entretiennent des relations très suivies depuis de nombreuses années avec des organisations de tourisme social pour leur fournir des informations sur des vacances avantageuses en Suisse destinées à des milieux disposant de faibles ressources. Exemple typique: l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes de Belgique, qui a envoyé chez nous plus de 56000 vacanciers en 1984. Contrairement au passé, quand ces clients voyageaient exclusivement avec les transports publics, des arrangements de voyages avec auto particulière sont actuellement sur le marché.